



FICHE OUTIL : Autorité: comment gérer une classe? Comment établir des règles? Comment sanctionner? Et récompenser? Par qui se faire aider si on se sent démunis?

Le B.O. spécial n°6 du 25 août 2011 publie les deux circulaires d'application des décrets sur la discipline et les sanctions. Ces textes impliquent une nouvelle rédaction des règlements intérieurs des collèges et des lycées. Et en élémentaire? Et en maternelle?

Alors que l'actualité pédagogique annonce un livre d'une avocate qui assiste les parents dans leur dépôt de plainte contre l'école ou la contestation de notes ou de punitions, mieux vaut se former qu'en pâtir, voilà un bon proverbe moral qui plairait à notre ministre moralisateur...

1. L'autorité, ça se construit en équipe. On a rarement une classe calme si dans les autres classes de l'école, ce n'est pas le cas.
2. Gérer une classe, ça veut dire qu'en arrivant devant les élèves, vous êtes celui ou celle qui est garant des règles, les fait respecter et peut donc aussi sanctionner. Il faut y croire (dites-vous que ce sont des enfants et que vous êtes l'adulte !)
3. A travers différents témoignages de parents ou d'enseignants qui ont expérimenté des fonctionnements qui marchent, vous allez sans doute trouver votre façon de gérer les conflits, les insultes, les coups...en ayant toujours à l'esprit la dimension d'écoute et de dialogue à instaurer entre vous et vos élèves. Vous n'êtes pas là pour les aimer, les trouver trop mignons, mais pour garantir leur sécurité et l'acquisition de compétences.
4. Pour mettre un système en place quel qu'il soit, il faut des moments institutionnalisés pour en parler avec eux et même plus, il faut CONSTRUIRE AVEC EUX. Cela signifie les faire verbaliser, énoncer les règles car les règles plaquées ne fonctionnent qu'avec autoritarisme et donc pas avec tout le monde. Et il n'est jamais trop tard pour mettre en place des règles, les élèves en seront surpris.
5. Le moment institutionnalisé doit être fixé à l'avance, il sert à faire le bilan des problèmes rencontrés (choisir une situation type: X m'a tapé ou a insulté ma mère), puis de trouver des solutions qui toujours viennent d'eux (en accord avec les règles de la société) pour qu'elles ne puissent pas être contestées. « Nous décidons que... »
6. C'est vous qui menez le débat, faites leur sentir que l'heure est grave et que vous allez partager un moment de vie collective très important pour améliorer leur vie à l'école. Insistez sur les règles de prise de parole, faites les énoncer par un élève. (il y en a bien un qui les maîtrise !)
7. Ne pas rester seul face aux problèmes de violence, aucun collègue même expérimenté ne supporte d'être témoin ou victime de violence. Des solutions existent.

« Dans l'école de ma fille, on utilise des points rouges et verts jusqu'au CM2. Un règlement a été mis en place avec les élèves . S'il n'est pas respecté, l'élève a un point rouge. Pour rattraper un point rouge, il faut 2 points verts. Ce règlement est expliqué lors de la réunion de rentrée.

Chaque semaine il y a le bilan sous forme de petit tableau à signer dans le cahier de correspondance, les points sont affichés en classe et coloriés par la maitresse au fur et à mesure de la semaine.

Au départ toutes les classes n'y ont pas adhéré mais vu le succès, toutes les enseignantes l'ont adopté et les élèves s'y retrouvent. Si l'élève a trop de points rouges, il y a une rencontre avec la maitresse, puis si ça continue avec la directrice .Chaque début d'année, le système est remis en place par les élèves, ce sont eux qui listent « les bons comportements » ceux qui font avoir les points verts. Les parents sont informés aussi des listes des comportements attendus, la sanction de l'école c'est le point rouge et moi j'en rajoute une couche à la maison. »

Véronique, mère d'élève



« J'ai instauré un système en CP-CE1 qui permet à l'élève de savoir s'il progresse ou non dans l'acquisition des compétences sociales et civiques: c'est une fleur du comportement avec différents pétales: en classe, au travail, dans les escaliers, dans la cour, en EPS, en travail à 2 ou en groupe, en sortie, à la piscine...et 3 couleurs (rouge, orange, vert). Le vert, c'est la récompense.

C'est un système qui concerne toute la classe en début d'année et ensuite j'explique à mes élèves que plusieurs n'en ont plus besoin car ils sont responsables et qu'ils vont maintenant aider les autres à devenir aussi responsables. Le but étant qu'à la fin de l'année, plus personne n'ait besoin de la fleur, mais j'avoue c'est rare...

Je suis la seule de l'école à le faire, les parents apprécient de savoir où en est leur enfant et surtout pas de lignes de copie!!! »

Une collègue de cycle 2

Mais que faire quand la fleur du comportement, les points ou les feux tricolores ne fonctionnent pas ? (voir règlement départemental sur IA78 partie administratif, 1er degré pour maternelle et élémentaire)

- **ne pas rester seul** : parler aux collègues, impliquer les parents tout de suite en écrivant dans le cahier de correspondance les faits et juste les faits: date + voilà ce qu'a fait votre enfant aujourd'hui+ il a eu un rappel à la règle, un point rouge, un feu rouge, il a perdu la clef de la confiance (plein de systèmes existent les uns plus imagés que les autres !!)
- **Alerter en conseil de cycle**, cela doit être consigné et co-signé par vous et vos collègues. Le premier objectif du conseil de cycle, c'est le suivi des élèves. Les compétences sociales et civiques du socle sont des compétences comme les autres.
- **Si vous donnez RV aux parents** et que vous ne vous sentez pas à l'aise, vous pouvez le faire en présence de votre directeur (trice) ou en laissant la porte de votre classe ouverte avec un collègue à côté.
- Si les difficultés persistent, vous pouvez faire appel au **RASED pour une observation en classe de l'élève**, avoir un bilan écrit avec le regard d'un autre collègue renforcera vos observations. Cette observation peut déboucher sur une **REUNION EQUIPE EDUCATIVE** qui invite parents, enseignants, médecin scolaire et éventuellement d'autres personnes qui suivent l'élève pour trouver des solutions (emploi du temps adapté, mise en place de suivi, demande de bilan auprès d'hôpitaux...) Si les parents ne se présentent pas, cela doit être notifié.
- Si le comportement de l'élève vous paraît **mettre en danger l'élève lui-même ou la classe ou vous-même**, il faut tout mettre **par écrit** et **en informer votre IEN de circonscription** le plus vite possible.
- **S'adresser à un IEN, signifie utiliser des formules spécifiques** (Monsieur l'Inspecteur, je souhaite par cette présente lettre vous informer de faits qui se sont passés à telle date...restez factuel, pas de commentaire personnel, **les faits, rien que les faits!!!** Et vous finissez par Je vous prie, Monsieur l'Inspecteur de croire à l'expression de ma sincérité ou de recevoir mes sincères salutations...)
- Vous n'êtes pas là pour vous faire humilier. Vous avez réussi des études difficiles, un concours difficile, vous avez de la valeur !!! Vous pouvez appeler aussi **l'autonome de Solidarité laïque** qui par téléphone peut vous conseiller des démarches, peut vous rencontrer aussi. Il y a des collègues de terrain et des avocats. Vous pouvez y adhérer.

Autonome de Solidarité Laïque 93

tél : 01.57.33.03.19

En cas d'urgence : 01.57.33.03.19

asl093@fas-usu.fr

- Prévenez aussi **le syndicat** par mail en joignant la lettre que vous avez envoyée à votre IEN: entree_metier.93@se-uns.org

Sachez aussi que le début d'année est toujours plus difficile que la suite, tout se met en place, il faut tenir bon !!!
COURAGE ! N'hésitez pas à diffuser ces conseils !!!